

CNW CODE 01 + OUTAOUAIS
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
Diffusion immédiate

Fonds d'appui au rayonnement des régions

PLUS DE 20 M\$ SUR 5 ANS POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Québec, le 29 août 2017. – Grâce au nouveau [Fonds d'appui au rayonnement des régions](#) (FARR), une somme de 30 millions de dollars sera disponible cette année pour soutenir des projets régionaux. Cette enveloppe sera progressivement bonifiée pour atteindre 100 millions de dollars annuellement à partir de 2021-2022. Au total, ce sont 310 millions de dollars sur cinq ans qui seront investis dans le développement régional par le biais du FARR, dont 20 001 866\$ pour l'Outaouais.

Aujourd'hui, la députée de Gatineau, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l'Outaouais, Mme Stéphanie Vallée, a annoncé que la région de l'Outaouais bénéficiera d'un montant de 1,94 M\$ en 2017-2018. Ce montant sera progressivement bonifié pour atteindre 6,45 M\$ pour l'année financière 2021-2022.

Le FARR favorisera la mobilisation et la concertation régionales en vue d'appuyer la réalisation de projets ayant des retombées à l'échelle de toute une région ou du moins dans plus d'une municipalité régionale de comté (MRC). Choisis et priorisés en région, ces projets sauront répondre aux particularités régionales et contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires.

Citation :

« Grâce au FARR, le gouvernement investira dans des projets mobilisateurs qui auront été sélectionnés sur le terrain par les élus locaux. Désormais, grâce à la nouvelle stratégie OVT, les priorités régionales viendront directement alimenter les orientations des ministères et des organismes gouvernementaux pour assurer la vitalité des territoires du Québec. Cette approche innovante s'inscrit dans notre démarche de la plus grande décentralisation des pouvoirs vers les municipalités de l'histoire du Québec. »

Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal

« Je salue l'implication des élus municipaux et partenaires dans la démarche régionale du FARR. Nous avons ensemble, ciblé les enjeux spécifiques de l'Outaouais. Le gouvernement financera des projets porteurs qui auront des retombées significatives à l'échelle régionale. Le FARR est un levier de développement considérable qui saura répondre aux diverses réalités des communautés de la région. »

Québec Aile Chauveau, 3 ^e étage 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau Québec (Québec) G1R 4J3 Téléphone : 418 691-2019 Télécopieur : 418 643-7385 www.mamot.gouv.qc.ca	Montréal 800, rue du Square-Victoria, bur. 3.10 C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse Montréal (Québec) H4Z 1B7 Téléphone : 514 873-6403 Télécopieur : 514 864-4080
--	---

Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de l'Outaouais

« Ce nouveau Fonds aura une réelle répercussion sur l'essor et le rayonnement de notre belle région de l'Outaouais. Cela permettra à de nombreux projets de se développer et d'aller encore plus loin en lien avec les priorités de la région. »

Les membres du caucus des députés de l'Outaouais

Faits saillants :

- Le FARR s'inscrit dans la foulée du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, déposé le 6 décembre dernier et adopté le 15 juin dernier.
- Le FARR vise toutes les régions du Québec, à l'exception des régions de la Capitale-Nationale et de Montréal pour lesquelles d'autres fonds sont prévus. Il sera administré par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.
- Dans chacune des régions administratives, les MRC et le ministre responsable de la région, avec le soutien de la conférence administrative régionale, ont été appelés à convenir d'une démarche de réflexion et de concertation.
- Les projets seront choisis et priorisés par un comité régional de sélection en fonction de critères tels que la cohérence avec les priorités régionales et l'importance des retombées prévues dans l'ensemble de la région.

Lien connexe :

Fonds d'appui au rayonnement des régions :

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/>

– 30 –

Source : Marie-Ève Pelletier
Directrice des communications
et attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires
municipales et de l'Occupation du
territoire, du ministre de la
Sécurité publique et du ministre
responsable de la région de
Montréal
418 691-2050

Isabelle Marier-St-Onge
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Justice
et ministre responsable de la région
de l'Outaouais
418 643-4210

Information : Pierre-Luc Lévesque
Relationniste de presse
Direction des communications du
ministère des Affaires
municipales et de l'Occupation du
territoire et du ministère de la
Sécurité publique
418 691-2015, poste 3746